

UNE FORMATION SUR LES ADACE

PRÉSENTATION-SYNTHESE

Cette formation sur les ADACE a été dispensée une première fois entre novembre 2005 et juin 2006. Elle consiste en une série de lettres – il y en a huit – qui étaient adressées chaque mois à celles et ceux qui en avaient fait la demande aux Services diocésains, section liturgie. Chacune de ces lettres comportait une annexe où l'auteur répondait à des questions pratiques. Au départ, ce qui était souhaité, c'est que ces lettres puissent d'abord être lues par les personnes inscrites d'une même paroisse ou d'un même secteur pastoral, que ces mêmes personnes puissent ensuite échanger entre elles, complétant ainsi leur formation. Nous escomptions que ces personnes puissent finalement constituer la base d'une première équipe d'animation de ce type particulier d'assemblées liturgiques.

À la lecture, certaines de ces lettres pourront apparaître plus théoriques que d'autres, mais elles ne sont pas moins importantes. Au contraire, elles sont fondamentales dans une formation. C'est peut-être possible de les résumer. Je veux bien essayer. D'autres sont davantage orientées vers des apprentissages à faire. Celles-là sont plus descriptives. Il m'apparaît difficile de les abrégier. Je dois y renoncer. La clé du succès à long terme, c'est qu'il faut y mettre du temps, un peu de temps. Je souhaite tout de même vous être utile.

René DesRosiers, ptre
Diocèse de Rimouski
11 novembre 2006

PREMIÈRE LETTRE ([Aller au texte de la 1^{re} formation](#))

Qu'est-ce qu'une ADACE? Pourquoi une ADACE?

1/ Qu'est-ce qu'une ADACE?

-C'est une assemblée de prière qui est tenue dans une église le dimanche – et pas un autre jour – lorsqu'il ne peut y avoir d'eucharistie, c'est-à-dire de messe.

2/Pourquoi une ADACE?

-Parce que c'est dimanche et parce que, dans l'Église, le dimanche, Jour du Seigneur, on se rassemble...

NOTE : C'est ce que faisaient déjà les premières communautés chrétiennes. Elles se rassemblaient chaque dimanche... Et pour quoi faire? Pour écouter la Parole de Dieu... Pour glorifier Dieu par des hymnes et des chants de louange et d'action de grâce... Ce n'est pas tout. Si elles se rassemblaient, c'était aussi pour la fraction du pain et pour le partage fraternel.

DEUXIÈME LETTRE (Aller au texte de la 2^e formation)

Les sources incontournables

Il y en a trois, qu'on ne retrouve pas facilement en librairie, sauf peut-être le dernier. Il faudra chercher dans quelques bibliothèques de prêtres, de presbytères, ou dans des armoires ou buffets de sacristies.

1/ **Le Directoire pour les assemblées dominicales en l'absence de prêtre (2 juin 1988) de la Congrégation pour le Culte divin (Paris, Cerf, 1988, 45 p.)**

Ce **directoire romain** est un document de base, un ouvrage de référence. Il est adressé aux communautés chrétiennes appelées à célébrer certains dimanches une liturgie non eucharistique. Ce qui y est rappelé, c'est ceci que les communautés chrétiennes, ne pouvant plus compter sur la présence d'un prêtre pour présider l'Eucharistie, doivent maintenant se tourner vers des aménagements inédits pour vivre leur rassemblement dominical. Car c'est bien là l'essentiel, et c'est ce qui est souligné dans la première lettre. Si c'est un devoir pour la communauté chrétienne de se rassembler le dimanche, c'est justement parce que c'est dimanche.

2/ **Le Rituel des Assemblées dominicales en attente de célébration eucharistique (Ottawa, Concacan Inc. 1995, 232 p.).**

Il s'agit là d'un rituel, un recueil qui contient l'ensemble des rites liturgiques pouvant être accomplis dans une ADACE.

Ce **rituel canadien** s'adresse aussi aux communautés chrétiennes appelées à tenir certains dimanches des assemblées de prière quand il ne peut y avoir Eucharistie. Il précise que ces liturgies particulières « renvoient, en amont comme en aval, à la Pâque hebdomadaire par laquelle l'Église célèbre le mémorial de la mort et de la résurrection du Christ » (p. III). « La participation à l'eucharistie dominicale, y précise-t-on, répond à un impératif essentiel de l'être chrétien ». (idem). Tout cela, parce que c'est dimanche. C'est la seule raison. Il n'y en a pas d'autre.

3/ **Instruction *Redemptionis Sacramentum* préparée par la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements, selon le mandat reçu du pape Jean-Paul II, en collaboration avec la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (25 mars 2004).**

Ce **document romain** a un sous-titre : « *Instruction sur certaines choses à observer et à éviter concernant la très sainte Eucharistie* ». Il ne traite donc pas que des ADACE. Préparée à la demande du pape Jean-Paul II, cette **Instruction** suit de peu la publication de sa lettre « *Ecclesia de Eucharistia* » (17 avril 2003). Ces deux documents ont été élaborés alors que se profilait l'Année de l'Eucharistie (2004-2005) que couronnera le Synode des évêques d'octobre 2005, sous le thème « *L'Eucharistie, source et sommet de la vie et de la mission de*

l'Église ». On attend toujours l'*Exhortation apostolique* que devrait produire sur ce thème le pape Benoît XVI.

Dans ma 2^e lettre, j'ai relevé les articles 162 à 167 de l'**Instruction *Redemptionis Sacramentum***. Et je les ai annotés. Un retour à ces articles m'apparaît essentiel.

TROISIÈME LETTRE [\(Aller au texte de la 3^e formation\)](#)

La mise en œuvre d'une ADACE I

L'ADACE n'est pas une MESSE et elle n'a pas à ressembler à une MESSE. Et pourtant, c'est au schéma de célébration de la MESSE qu'on doit se référer pour apprendre ce à quoi pourrait ressembler une ADACE. Dans ma 3^e lettre, j'examine donc les schémas de ces deux célébrations, en faisant tout d'abord observer qu'il y a quatre grands moments dont il nous faut tenir compte :

un temps d'**ACCUEIL** et de **RASSEMBLEMENT**,
 un temps de **PAROLE** et de **PRIÈRE**,
 un temps de **LOUANGE** et de **COMMUNION**,
 un temps d'**ENVOI** et d'**ENGAGEMENT**.

Retenons que, parce que c'est dimanche, nous nous rassemblons à l'initiative du Christ ressuscité (1^{er} temps), nous nous laissons interpeller par la Bonne Nouvelle du salut, nous nous remettons en mémoire le contenu de notre foi chrétienne et nous prions ensemble pour l'Église et pour le Monde (2^e temps), nous adressons au Père une action de grâce ou des prières de louange pour l'Alliance qu'Il nous propose et pour l'œuvre du salut qu'Il a réalisée en Jésus Christ, nous nous donnons enfin des signes de communion (3^e temps), tout cela avant de retourner, chacun chez soi et dans son milieu, annoncer cette Bonne Nouvelle et en témoigner au quotidien (4^e temps).

QUATRIÈME LETTRE [\(Aller au texte de la 4^e formation\)](#)

La mise en œuvre d'une ADACE II

Dans cette lettre, je reprends un à un les quatre (4) grands moments qui structurent la célébration de l'ADACE. J'en explicite le contenu et j'élabore un peu plus sur son aménagement.

CINQUIÈME LETTRE [\(Aller au texte de la 5^e formation\)](#)

Les lieux et les fonctions

1/ On retrouve dans une ADACE **trois lieux de célébration** :

- 1/ le **lieu de la Parole** où se trouve l'ambon
- 2/ le **lieu de la Prière**, distinct du lieu habituel de présidence
- 3/ le **lieu de la Communion**, distinct du lieu habituel de l'Eucharistie

Ces trois lieux ne correspondent pas tout à fait aux trois lieux de célébration de la messe. Certes, le **lieu de la Parole** pourrait être le même, mais voir ici ce que je dis de l'ambon et du lectionnaire (pp. 2-3). Le **lieu de la Prière** est distinct du lieu de la Parole, distinct aussi du lieu habituel de présidence. Relire ici ce que j'écris en page 4. Enfin, le **lieu de la Communion** ne coïncide pas nécessairement avec le lieu de l'Eucharistie où se trouve l'autel. Dans une ADACE, on veillera à ne rien placer sur l'autel, même pas un cierge, tranche d'ailleurs ici le Rituel (#21). Voir ici encore ce que je dis à propos de l'autel (pp. 5-6).

2/ L'ADACE requiert plusieurs ministres, qui ont chacun une **fonction dans la célébration**. J'en établis la liste à partir du Rituel (#23). J'ajoute, pour une ADACE qui est célébrée avec communion eucharistique, une ou quelques personnes qu'on désigne souvent comme « *ministres extraordinaires de la communion* ».

- 1/ **Une ou plusieurs personnes**, responsables de l'accueil
- 2/ **Une personne animatrice** du chant d'assemblée
- 3/ **Une personne qui conduit** la célébration
- 4/ **Deux personnes** pour les premières lectures
- 5/ **Une personne** pour le psaume et l'alléluia
- 6/ **Une personne** pour l'Évangile avec homélie ou commentaire
- 7/ **Une personne** pour la prière universelle.
- 8/ **Une ou plusieurs personnes** pour la communion

Je reprends donc un à un tous ces points. Et pour chaque personne, j'indique le rôle ou la fonction qu'elle est appelée à jouer dans la célébration. Les pages 7 à 12 m'apparaissent ici incontournables.

Il m'apparaît important de relever ici mes deux remarques des pages 6 et 7 :

A/ Idéalement, dans la célébration d'une ADACE (avec ou sans communion), on devrait **éviter le cumul de rôles ou de fonctions**. Il faut y tendre, parce qu'il faut prévoir une relève, là comme ailleurs. Et une relève, ça se prépare, dans l'action et avec une formation adéquate à l'appui.

B/ Néanmoins, on devrait toujours tenir à ce que la personne qui anime la célébration se limite à cette fonction. Il en serait de même pour la personne choisie comme troisième lecteur (évangile) et homéliste. La personne retenue comme psalmiste pourrait peut-être, à l'occasion, animer aussi le chant d'assemblée, mais en ce cas elle n'opérerait pas du même lieu. Enfin, les personnes responsables de l'accueil pourraient aussi, à l'occasion, assurer un autre service, par exemple, celui de la communion. S'il n'est pas toujours

possible d'avoir deux lecteurs ou deux lectrices, une même personne pourrait assurer les deux premières lectures; celle-ci pourrait même revenir à l'ambon pour présenter les intentions de la prière universelle. Cependant, on se rappellera que ce n'est pas là l'idéal. Il faut en effet toujours chercher, au sein de l'équipe d'animation des ADACE, à se partager les rôles ou fonctions. Il faut voir à initier le plus grand nombre possible de paroissiennes et de paroissiens à la préparation et à l'animation de toutes ces célébrations.

SIXIÈME LETTRE [\(Aller au texte de la 6^e formation\)](#)

Le déroulement de la célébration

Jusque là, j'ai voulu d'abord établir la structure d'une ADACE que je comparais à celle d'une MESSE, une structure en quatre temps. J'ai ensuite présenté les principaux ACTEURS, les LIEUX où ils évoluent et les FONCTIONS qu'ils exercent. Dans cette 6^e lettre, en suivant LE DÉROULEMENT DE LA CÉLÉBRATION, je ne fais que mettre les principaux acteurs en situation, en insistant davantage sur ce qu'ils ont à dire et sur ce qu'ils ont à faire dans les trois espaces où normalement ils évoluent.

SEPTIÈME LETTRE [\(Aller au texte de la 7^e formation\)](#)

Autres formes de célébration

Je reviens dans cette lettre sur le **Rituel des Assemblées dominicales en attente de célébration eucharistique** auquel j'ai souvent référé. Cette fois, c'est pour y présenter un autre type de célébration d'ADACE dont il nous faut aussi tenir compte : la **liturgie psalmique**. C'est un schéma de célébration différent, mais qui est tout aussi intéressant. J'y consacre donc quelques pages. En terminant, je pose la question que tout le monde se pose : qu'est-ce qu'on peut faire quand ce n'est pas dimanche? Qu'est-ce qu'on fait un jour de semaine? Je pose là quelques balises.

HUITIÈME LETTRE [\(Aller au texte de la 8^e formation\)](#)

Un kit en réserve pour une urgence

Pour clore cette formation, j'ai pensé faire œuvre utile en proposant un schéma détaillé d'ADACE, une sorte de « kit » à utiliser en situation d'urgence.

J'aurai d'abord noté qu'en paroisse ou en secteur pastoral, les choses se présentent généralement ainsi : le comité de liturgie ou l'équipe des ADACE sont prévenus à l'avance de l'absence du prêtre tel ou tel dimanche. On bénéficie donc d'un certain temps pour se préparer et pour en informer l'ensemble des fidèles : « *Dimanche prochain (ou dans quinze jours), nous aurons une ADACE à l'église; nous nous retrouverons donc ensemble pour célébrer le jour du Seigneur* ». C'est là la situation idéale.

Mais j'ai aussi noté qu'on pourrait se retrouver dans une toute autre situation. Un cas d'urgence! Voici qu'un beau dimanche, le prêtre qui est en charge de la paroisse ou le «missionnaire» itinérant, pour une raison ou pour une autre – un accident d'automobile, une maladie soudaine, voire même son décès - ne peut se présenter à l'église... Qu'est-ce qui se passe alors? Surtout qu'on est à quelques minutes du début de la célébration et que les fidèles commencent déjà à se pointer à l'église. Qu'est-ce qu'on fait? On ne va surtout pas les renvoyer.

On cherche d'abord à joindre la personne qui est responsable du volet *Vie* ou *Vitalité de la communauté* qui, elle, tentera de joindre la personne responsable du comité de liturgie ou de l'équipe de préparation des ADACE. Fort heureusement, pourra-t-on découvrir, tous ces gens ont été prévoyants. Tous savaient qu'ils pouvaient disposer de ce schéma très détaillé d'une célébration de la Parole qu'ils avaient remisé dans un des tiroirs de la sacristie. Au cas où!

[Cliquez ici pour aller sur la page Web des ADACE](#)

[Cliquez ici pour aller sur la page Web de la Liturgie](#)

[Cliquez ici pour aller sur la page d'Accueil du Diocèse de Rimouski](#)